

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JUILLET / AOÛT 2017

## SOMMAIRE :

Info Mairie.....	P. 2
La vie des Commissions.....	P. 5
La vie du village.....	P. 8
La vie associative.....	P. 9
Le dossier.....	P. 11
Le portrait.....	P. 13
Infos diverses.....	P. 14
A vos agendas.....	P. 16

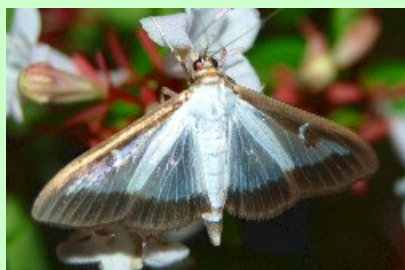


Retrouvez-nous sur Facebook!



## LE DOSSIER :

LA PYRALE DU BUIS P. 11

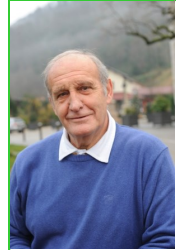


## LE PORTRAIT :

PRÉPARATION DES FUNÉRAILLES P. 13



Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :  
[www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)



## LE MOT DU MAIRE

Depuis notre dernière édition, deux événements majeurs pour notre République ont eu lieu : l'élection du Président de la République et les élections législatives.

Désormais, la France est « en marche » pour un nouveau quinquennat et une nouvelle représentation nationale.

Souhaitons, espérons que notre France retrouve un regain d'optimisme, une indispensable moralisation de notre vie politique, une incontournable prise en compte des attentes du pays et l'embellie que nous attendons.

C'est une fenêtre qui s'ouvre sur demain ; ainsi espoir, espérance, foi doivent nous servir de phare pour éclairer notre chemin républicain loin de tout pessimisme et de tout extrémisme.

Le 3 juin, comme d'autres communes, nous n'avons pas échappé aux pluies diluviennes. Ces dernières ont causé des dégâts sur certaines portions de routes départementales, communales notamment un affaissement sur le secteur du Delphin.

Dans l'ensemble, la commune n'a pas été trop impactée. Je tiens à remercier le service « routes » du Conseil Départemental pour la rapidité, l'efficacité de leur intervention ainsi que Christelle, notre agent des services techniques pour la rapide remise en état de nos chemins communaux.

L'année scolaire va s'achever.

Chut...! La cour de l'école va se reposer.

Certains quittent l'école du Tilleul pour aller au collège. C'est un changement de rythme, une adaptation, une étape sup-

plémentaire dans le cursus de formation.

Je leur souhaite une bonne intégration.

Nous aurons le plaisir à la rentrée d'accueillir de nouveaux écoliers, de nouvelles écolières.

Bonnes vacances à l'ensemble du personnel scolaire, des élèves et je formule le souhait que tous profitent au mieux de ces dernières.

Dans le cadre de nos festivités locales, j'adresse toutes mes félicitations au Sou des écoles pour le succès retentissant qui a couronné les 20 ans de la Rando du Hibou le 25 juin et innovation oblige : la première nocturne du 24 juin avec en prime la fête de la musique.

C'est le top ! Poursuivez sur cette lancée tout comme le Foyer Sully organisateur, depuis des années, de l'incontournable concours de pétanque.

Un événement qui prend aussi de l'importance : le concert de « la stabule » initié par le Comité des fêtes, la Vie associative et culturelle. Le 2 juillet nous étions nombreux autour de Maud et Cédric pour pérenniser cet instant de convivialité, de partage.

Je souhaite la bienvenue et longue vie à la toute dernière association : Le REPÈRE.

Concitoyens, concitoyennes, je vous souhaite un bel été sans oublier « qu'être en vacances c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire ».

Cordialement  
Pierre Durand.  
Votre Maire.

## LISTE DES DELIBERATIONS

### *Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public*

#### Séance du 22 mai 2017

**2017-16** : Instauration du permis de démolir et soumission des travaux de clôture à déclaration

**2017-17** : Adoption du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) pour l'intégration du plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE)

**2017-18** : Adoption du rapport de la CLECT pour l'intégration du centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)

**2017-19** : Adoption du rapport de la CLECT pour l'intégration de la lecture publique

**2017-20** : CAPV- rapport annuel 2015 du service assainissement

**2017-21** : CAPV-rapport annuel 2015 du service de l'eau

#### Séance du 13 juin 2017

**2017-22** : Création d'un poste de 4<sup>ème</sup> adjoint au maire

**2017-23** : Election du 4<sup>ème</sup> adjoint au maire

**2017-24** : Modification de l'indemnité de fonction des élus

**2017-25** : Autorisation de demander une subvention auprès du Conseil Départemental pour des travaux de rénovation thermique dans les logements communaux

**2017-26** : Modification de demande d'une subvention DETR pour des travaux d'urgence sur la voirie communale.

#### Séance du 30 juin 2017

**2017-27** : Election des élus de Saint-Aupre qui participeront à l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017.

## Où demander sa carte nationale d'identité ?

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Les cartes nationales d'identité ne seront pas biométriques mais leur traitement est dématérialisé à partir des « dispositifs de recueil » déjà utilisés pour les passeports.

Notre mairie n'étant pas équipée de ce dispositif, nous vous invitons à vous rapprocher de l'une des 27 mairies équipées à savoir :

Allevard, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domène, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint-André, La Mure, La Tour du Pin, Le Bourg d'Oisans, Le Pont de Beauvoisin, Le Pont de Claix, Mens, Meylan, Roussillon, Saint-Egrève, Saint-Marcellin, Saint-Martin d'Hères, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans, Villefontaine, Voiron.

### Modalités d'instruction auprès de la mairie de Voiron :

#### Prise de rendez-vous

Les demandes de cartes nationales d'identité se font uniquement sur rendez-vous :

Par téléphone : le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou en se rendant directement dans le service suivant les horaires d'accueil.

#### Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h.  
Le samedi matin de 9h à 11h30 (uniquement sur rendez-vous).

#### Délais de rendez-vous

Les délais sont variables suivant les périodes de demandes. Il en va de même pour les réceptions des titres en mairie.

Vous pouvez connaître les délais prévisionnels en consultant le site internet de la Préfecture de la Loire :

<http://loire.gouv.fr/passeport>



Si les délais de rendez-vous sont trop éloignés dans le temps, n'hésitez pas à vous adresser dans une autre des 27 communes habilitées.

#### Délais de retrait

Le retrait du titre se fait sans rendez-vous.

Le titre d'identité doit être retiré dans un délai maximum de 3 mois dans la mairie où la demande a été faite. Au-delà, le titre ne peut plus être remis, la demande est annulée et vous devrez refaire tout votre dossier.

#### Constitution des dossiers :

##### La pré-demande en ligne

Faites votre demande depuis l'accès sécurisé :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Suite à cette demande, vous **devez imprimer le formulaire** et vous rendre à la mairie de Voiron avec **les originaux des pièces justificatives et photocopies**.

Cela vous permettra de diviser la durée de rdv de finalisation par 2.

##### Le retrait du dossier de demande à la mairie

Si vous n'avez pas d'accès internet ou d'imprimante, vous pouvez retirer le formulaire CERFA à la mairie.

##### La liste des pièces justificatives

Elle dépend de votre demande, vous pouvez la consulter sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique carte nationale d'identité.

Pour les personnes nées à Voiron et qui déposent leur dossier à la mairie de Voiron, vous n'avez pas à fournir votre copie d'acte de naissance.



## Inscription sur les listes électorales et correction sur la carte électorale

**Vous venez d'emménager à Saint-Aupre ou vous avez changé d'adresse dans la commune :**

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de Saint-Aupre en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription :

-Soit en ligne via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) en créant un compte et en remplissant votre demande qui sera directement transmise à la mairie.

-Soit vous imprimez le formulaire sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (ou disponible à la mairie). Une fois le formulaire rempli et signé, il faut le rapporter en mairie muni de votre pièce

d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour rappel, la carte est valable jusqu'à son remplacement par la suivante.

Les nouvelles cartes sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales, en général tous les 3 à 5 ans.

Si votre carte électorale comporte des erreurs et si vous ne l'avez pas signalé au bureau de vote pendant les élections présidentielles, merci de contacter la mairie.

## Travaux et fermeture de la RD 520 « Gorges de Crossey »

Suite à l'augmentation de la fréquence d'évènement de type chute de pierres sur l'itinéraire de la Route départementale 520 « Gorges de Crossey », le Département de l'Isère a procédé à la réalisation d'un diagnostic d'itinéraire au cours du second semestre 2016 pour disposer d'un état des lieux des aléas engageant la sécurité des usagers.

La conclusion du diagnostic confirme la présence de 14 secteurs distincts nécessitant une sécurisation à court terme sur l'ensemble de la section comprise entre le site d'escalade à Saint Joseph de Rivière et la sortie du défilé au droit de l'ancienne carrière Budillon Rabatel à Saint-Etienne de Crossey. La nature des aléas, intégralement situés en amont ou en surplomb immédiat de la chaussée, nécessite le recours à des traitements actifs par purges et/ou minage, associés à la réalisation d'ancrages de confortement ou de pose de grillages plaqués.



**La route sera coupée du 10 juillet au 25 août 2017 – 24h/24 et 7 jours/7.**

Lors de cette intervention majeure, un itinéraire de déviation unique sera mis en place pour garantir le maintien du trafic de transit poids lourds et véhicules légers. Il reliera Saint Laurent du Pont à Voiron en passant par le col de la Placette (RD 520 A), l'agglomération de Voreppe (RD 520<sup>E</sup> puis RD 1075 et 1085), Moirans (RD 1085), La Buisse (RD 121 et 1075), Coublevie (RD 1075 et 128). Une seconde période de travaux de priorité secondaire (pose de grillages plaqués) réalisable sous alternat de circulation se déroulera durant 3 semaines en octobre et novembre 2017.

## La Chaîne de l'Espoir



Cette association française de solidarité internationale nous a fait part de leur intention de mener une campagne de sensibilisation auprès des saintaupriens **du 3 juillet 2017 au 29 juillet 2017.**

Les personnes en charge de cette sensibilisation seront identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. **Ces visites ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**

## ETAT CIVIL

### Naissances :

**10/05/2017** Sarah BOURZIG

### Décès :

**24/06/2017** Pierre PETIT



L'Etat civil que nous faisons paraître lors de chaque édition provient de la réception des avis de naissances, décès délivrés par la commune où l'évènement a eu lieu. Il arrive parfois que ces avis nous parviennent tardivement ce qui peut expliquer un décalage entre la date de l'évènement et sa parution dans le bulletin.

## Ligne Transisère 7010 Voiron-Chambéry

En raison de travaux sur la RD 520 à St Etienne de Crossey, **les arrêts « Village » et « Etang Dauphin » ne seront pas desservis du 10 juillet au 25 août 2017.**

Merci de vous reporter aux arrêts « Pont Demay » à Saint-Joseph de Rivière ou « Croix Bayard » à Coublevie.

Aussi, des retards sont attendus.

Merci de votre compréhension.

## La commune de Saint-Aupre propose à la location

Appartement d'environ 90m<sup>2</sup> au 2<sup>e</sup> étage en sous-pente comprenant :

- séjour
- cuisine
- 3 chambres
- salle de bain et wc séparé.

Il est équipé d'un chauffage électrique récent.

Refait à neuf en 2015.

Une place de stationnement réservée.

Loyer mensuel de 500€

Disponible à partir du 15 septembre 2017.

Si vous êtes intéressés, merci d'adresser votre demande qui sera étudiée en commission du CCAS à :  
Mairie/CCAS, 72 route du Champtoraz,  
38960 Saint-Aupre

## COMMISSION VOIRIE

**O**rages violents lors du week-end du 3 et 4 juin

**Patrick BUISSON** Lors du week-end de pentecôte, des orages quasi stationnaires ont frappé notre commune violemment.

Plusieurs dégâts ont été constatés, notamment sur nos chemins ruraux et la Route départementale 49. Le plus important est un affaissement de chaussée, du talus situé entre le chemin du Gorgeat et le pont du Delphin.

En effet, l'apport d'eau de surface étant trop important, la grille d'évacuation située en amont n'a pu tout "avalier" et des ruissellements se sont produits, entraînant donc l'enrobé et les matériaux de soutien.

Une expertise de ces dégâts a eu lieu et un chiffrage de remise en état effectué (enrochement, remise en forme de la route, avaloir et canalisation d'évacuation de dimension plus importante, cheminement guidé des eaux...) et une demande de subvention transmise aux services de l'état.



Ces travaux seront confiés à l'entreprise répondant le mieux aux critères du dossier de consultation.

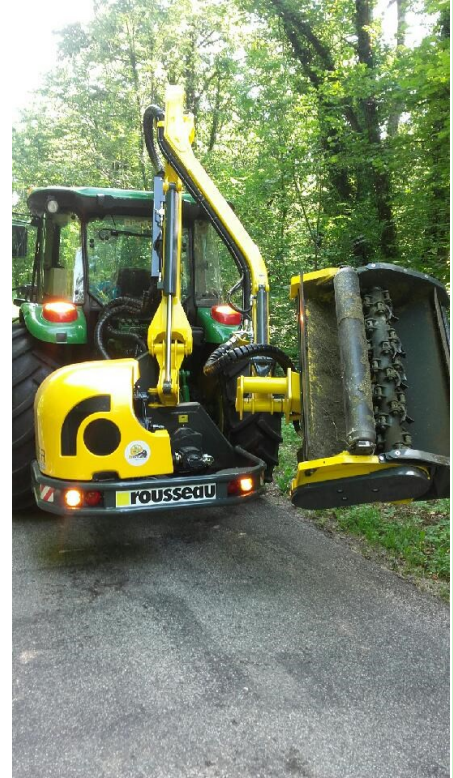


**U**ne nouvelle épareuse pour Saint-Aupre

Après plus de vingt ans de bons et loyaux services... et plusieurs réparations, la décision a été prise de changer notre épareuse.

Nous avons donc fait l'acquisition d'une nouvelle épareuse, de marque ROUSSEAU, qui sera bien entendu plus performante et beaucoup plus agréable à utiliser.

Après consultation, cette dernière a été commandée chez les entreprises Curtet de Saint-Laurent du Pont pour un montant TTC de 22 000 euros avec une reprise de notre ancien matériel pour un montant de 2000 euros.



## COMMISSION ENFANCE



### Fête du périscolaire

Thérèse RIONDET

Vendredi 23 juin, nous avons assisté à une très belle fête des TAP.

Les enfants de Saint-Aupre et de Saint-Etienne de Crossey étaient rassemblés sur scène pour nous présenter des vidéos fort amusantes, des danses, du théâtre. Les applaudissements étaient nourris et bien à la hauteur de la qualité du spectacle. De plus la salle était magnifiquement décorée avec les œuvres artistiques réalisées en arts graphiques avec Laurence. Vous les aviez déjà admirées lors du week-end Passion et Arts.

Un grand MERCI à toute l'équipe de Florian qui, tout au long de l'année, a proposé aux enfants des animations de qualité afin de se produire vendredi soir et donner à leur famille un aperçu de ce qu'ils ont préparé durant l'année scolaire qui se termine.

### Vie scolaire - Fête de l'école

Quelle formidable idée que d'inviter ses parents à danser ! C'était le thème de la fête de l'école vendredi 30 juin.

Les enfants ont travaillé dur pour s'approprier des danses que leurs parents devaient reproduire.

On s'est bien amusé !!!

Auparavant nos jeunes écoliers avaient été gâtés par le Sou des écoles qui leur avait concocté une kermesse avec toutes sortes de jeux : divers jeux en bois, jeu de massacre, jeu d'adresse avec des ballons, maquillage sans oublier un bon goûter !

Nous donnons rendez-vous à nos petits écoliers **le lundi 4 septembre à 9 h dans la cour de l'école.**

Cette année nous accueillerons 13 enfants en petite section. L'effectif de l'école sera de 118 élèves. Les horaires ne changent pas, la question du retour aux 4 jours de classe s'est posée en Conseil d'école le 22 juin et la décision a été prise de maintenir encore une année le rythme scolaire actuel.

Bonnes vacances à tous, écoliers et leurs parents, nos agents scolaires et les enseignants !



## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Barbara JOACHIM



### Compte-rendu Passion&Art

Peintres, musiciens, comédiens, potières, tricoteurs, tourneurs, dessinateurs, calligraphes, herboristes, maquettistes, artistes en herbes, conteurs, plasticiens... Incroyable, il y en avait pour tous les goûts !



Pierre GALLAND



Une pluie de talents sous un soleil radieux, pas de voitures, sérénité, bonne humeur et contemplation ont entouré notre tilleul qui n'en croyait pas ses branches.



Dame Anne Fleur et sire François ont ouvert leur manoir et accueilli tous les sympathiques manants affamés d'ARTS et gourmands d'échanges.

On pourrait en dire encore beaucoup sur ces deux jours de passions qui se sont organisés autour de l'exposition CROQ'ARTS, mais ce serait trop long.

Le mieux c'est de ne pas manquer **la troisième édition qui aura lieu l'année prochaine les 26 et 27 mai 2018.**



Le bonheur, ce n'est pas compliqué.

Un grand bravo à la commission vie associative et culturelle, au Tilleul m'a dit, CROQ'ARTs, au Comité des fêtes et à tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite.

Toutes les images sont en ligne sur le site du REPÈRE [www.lereperestaupre.fr](http://www.lereperestaupre.fr)



# LA VIE DU VILLAGE

## Patrimoine et histoire

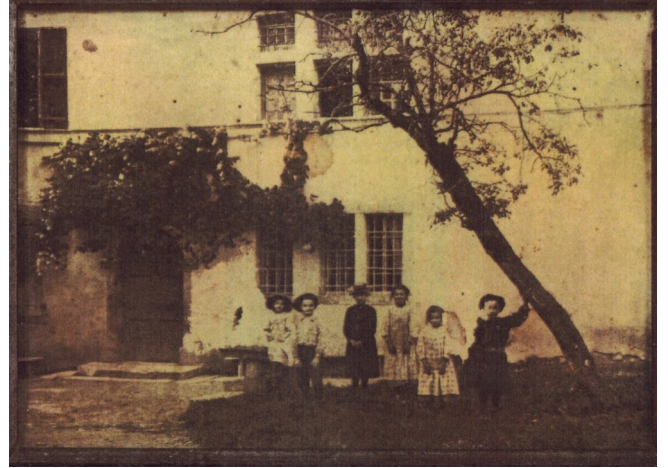
### LA MAISON DE LA TOUR (SUITE)

Suite à l'article de M. Gilbert Barral diffusé dans le précédent bulletin, voici quelques photos et cartes postales de la Maison de la Tour à différentes époques.

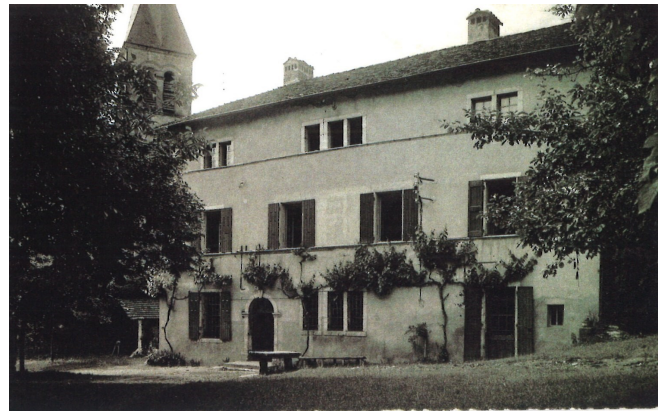
Merci à Gilbert Barral.



1963-Photo prise par Mme Josette Videlier institutrice à Saint-Aupre le Haut à l'occasion du centenaire de l'église de Saint-Aupre le Haut



1900- Photo



Carte postale 1955-1965



Carte postale



Cartes postales

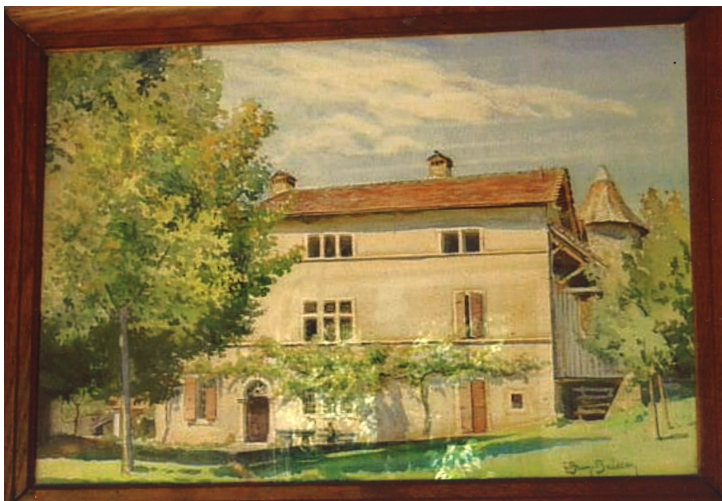


Tableau du peintre voironnais Gabriel Brun-Buisson 1940-1945



# LA VIE ASSOCIATIVE



## Foire AuX ChèVres

Samedi 24 et dimanche 25 septembre 2017

Toute l'équipe du Comité des Fêtes est à pied d'œuvre pour préparer notre célèbre évènement de septembre. Comme chaque année, des animations : de la poule au riz, de la bonne humeur et en plus cette année le soleil que nous n'avons pas eu l'an dernier !

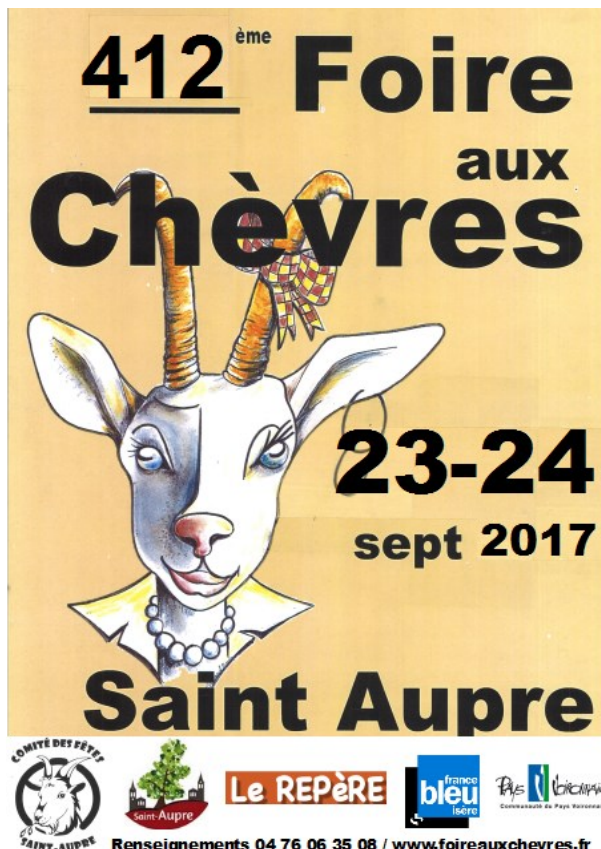
Si vous souhaitez participer au vide grenier, venez vous inscrire aux permanences les 3 samedis matins précédant la foire.

Sinon, le comité est prêt à vous accueillir afin de donner un coup de main pour la préparation, le déroulement et le rangement, même si ce n'est que quelques heures, on a besoin de monde. En particulier, les deux jours avant la foire pour l'organisation du village, du parking.

Contactez nous par mail, sur le site [www.foireauxchevres.fr](http://www.foireauxchevres.fr) ou directement en mairie pour nous rejoindre.

La réussite de la manifestation est l'affaire de tous les Saintaupriens. Ne soyez pas timide !

Bon été à tous !



## FORUM DES ASSOCIATIONS DU BASSIN DE VIE

VENDREDI 8 SEPTEMBRE de 18h à 21h

à la mairie de Saint-Etienne de Crossey

Venez vous inscrire à la gym, théâtre, musique, danse, arts plastiques et bien d'autres activités...!

## Modification des tarifs à la MPT de Saint-Etienne de Crossey pour les habitants de Saint-Aupre

Certaines familles de Saint-Aupre nous ont informés qu'elles n'avaient pas apprécié le fait que la tarification de la MPT ait évolué cette année.

La tarification des activités n'est plus alignée sur celle de Saint-Etienne de Crossey comme cela s'est toujours fait. Le tarif des habitants de Saint-Aupre est depuis cette année aligné sur le tarif « Extérieur », ce qui représente un surcoût pour les adhérents de Saint-Aupre par rapport aux années précédentes.

La raison donnée par les membres de la MPT est que la commune de Saint-Aupre ne souhaite pas financer cette association. Ce qui n'est pas faux mais la réponse est à nuancer : la commune de Saint-Aupre n'a jamais financé la MPT car elle ne peut le faire pour raison budgétaire.

Une demande par mail a été faite à la mairie le 27 février 2017 et une réponse a été envoyée le 27 mars 2017. Il a été répondu à la MPT que la commune ne peut s'engager financièrement auprès de toutes les associations, même si elles sont fréquentées par de nombreux saintaupriens. D'autres associations stéphanoises nous ont également sollicités mais notre budget ne peut abonder dans ce sens. Pour information, les associations saintaupriennes ne perçoivent pas de subvention de la commune.

Les élus ont développé de gros efforts financiers en direction de l'Enfance : scolarité, qualité des TAP, participation financière à la crèche, au centre de loisirs accueillant les enfants et les adolescents, ceci dans le cadre du contrat enfance en partenariat avec la CAF.

Cependant les associations du bassin de vie qui souhaitent organiser des manifestations leur permettant d'obtenir une manne financière pour leur budget peuvent profiter de notre salle communale à des conditions privilégiées.

Chaque concitoyen est sensible à l'augmentation des impôts et le fait de multiplier et de diversifier nos participations nous entraînerait obligatoirement à relever notre taux d'imposition que nous souhaitons maîtriser au mieux.

La municipalité pense que la solidarité fiscale a ses limites et que tous nos administrés ne comprendraient peut-être pas que de nouvelles dépenses se fassent en direction du loisir de quelques personnes.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le REPÈRE

Il serait trop long de raconter tout ce qui s'est passé au REPÈRE au cours de ces deux derniers mois.

Matinées croissants, répétitions musicales, mini-concerts, matches de rugby, conversation anglaise, cours d'astrologie, cours d'informatique, Passion et Arts, expositions, formation premiers secours, initiation spéléologie, fête de la musique... et tout cela grâce vous et à l'esprit de partage.

Allez plutôt voir notre site internet [www.lereperestaupre.fr](http://www.lereperestaupre.fr) où vous trouverez tout car Sophie, notre volontaire service civique, s'occupe de relater avec des reportages les moments de la vie du REPÈRE.

### Le REPÈRE, nouvelle association

L'association est maintenant constituée depuis le 30 mai et on peut lire dans les statuts que « Cette association a pour objet dans le cadre de la commune de Saint-Aupre, de proposer aux citoyens des activités, des services, des événements permettant de lutter contre l'isolement, d'apporter des savoirs et des compétences, notamment dans les domaines des loisirs et de la culture, dans le respect de la charte » Elle est ouverte à tous pour que chacun puisse apporter ce qu'il a envie de partager : passion, compétence, bonne humeur ou simple besoin de discuter, de se rencontrer.



Après la pause estivale, cela repartira de plus belle dans le même esprit avec toutes les nouvelles idées que vous apporterez.

Bon été à tous



## Dynamique gym



Après une année sportive intensive, Dynamique Gym vous souhaite de passer un bel été.

À la rentrée, vous retrouverez la plupart de nos animateurs : Véronique, Marylène, Stéphanie, Catherine et Olivier. Juliette nous quitte pour aller travailler en Suisse : nous lui disons « bonne chance ». Elle sera remplacée par Audrey à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous invitons tous ceux qui envisagent de commencer une activité sportive à la rentrée, à venir nous rencontrer lors du **forum des associations le vendredi 8 septembre**.

Nous pourrions vous expliquer les différents cours que nous vous proposons.

Une dizaine d'activités (renforcement musculaire, pilates, zumba...) sont accessibles avec une seule cotisation annuelle à un tarif raisonnable.

Les cours débuteront **le lundi 11 septembre 2017**.

Pour tous renseignements, voir la page facebook Dynamique Gym ou contactez Colette : [cocoperrin56@gmail.com](mailto:cocoperrin56@gmail.com)

### Le 24 juin, une vraie fête de la musique !

Ce fut une belle soirée.

Plus de 30 musiciens et un public innombrable (150 selon la police et 3500 selon les organisateurs) ont participé en montant sur la scène ouverte pour jouer ou chanter, dans tous les styles.



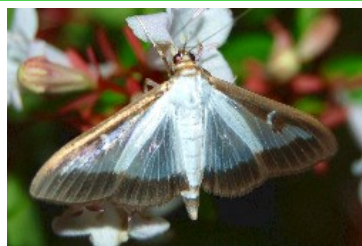
Et puis ils se sont mélangés, les jeunes avec les moins jeunes, les classiques et les modernes, les chanteurs et les instrumentistes. De 18h à presque minuit, la musique était le langage de l'amitié, de la bonne humeur et de la liberté.

Les saucisses ont grillé sur le barbecue et les tables étaient pleines de choses délicieuses que certains avaient préparées. Tout cela partagé. On aurait pu y passer la nuit, mais un peu de fatigue, quelques papillons et aussi quelques gouttes d'eau ont eu raison des plus assidus. En tout cas, public et artistes sont rentrés chez eux heureux et avec plein de notes dans la tête.

Rendez vous l'année prochaine et même avant au REPÈRE pour les récré musicales, les répétitions publiques et les concerts.

Vive la musique et les musiciens !

## L'INVASION RECOMMENCE : DES PAPILLONS BIEN DÉSAGRÉABLES QUI MENACENT NOS SOUS-BOIS ET NOS JARDINS



En Europe, son apparition est déclarée en Allemagne en 2007, mais vu la taille de la colonie, il est fort probable que l'insecte soit arrivé en fait en 2005. En 2007 la pyrale du buis est bien installée en Alle-

magne dans la région limitrophe avec la Suisse et la France. En 2008 la pyrale du buis est déjà arrivée en France dans le Haut-Rhin.

Ce papillon de la famille des Crambidae a trouvé chez nous un territoire parfait pour son expansion, les températures lui conviennent très bien sur la majorité du territoire, la nourriture (buis) y est abondante et aucun prédateur en vue pour l'instant, quoi demander de plus.

### Comment reconnaître la pyrale du buis ?

La chenille mange le buis et y fait des fils de soie. L'adulte se présente sous forme d'un papillon nocturne de forme triangulaire, couleur blanc argenté bordé de noir, d'environ 30 à 40 mm d'envergure. On peut parfois en trouver de tout brun.

La grande majorité des espèces de papillons nocturnes que nous avons chez nous ne se nourrissent pas à l'état adulte pour la bonne raison qu'ils n'ont pas de trompe, ou juste une trompe atrophiée. Ce détail est très important, cela veut dire qu'ils ont une durée de vie limitée et donc un temps de ponte très limité également.

Pour la pyrale du buis il en va autrement. C'est un papillon nocturne butineur, il se nourrit même à l'état adulte et donc il dispose de beaucoup plus de temps pour pondre et faire de nombreuses pontes d'où une prolifération exubérante.

### Cycle de vie de la pyrale du buis

Les femelles pondent entre 200 et 300 œufs par ponte. Ceux-ci sont de forme très aplatie, translucides, collés au revers des feuilles de buis et éclosent au bout de 48h. Les chenilles vont muer 4 fois durant leur vie afin de grossir.

Au 1<sup>er</sup> stade, la chenille de pyrale du buis mesure 3 mm et est à peine visible. Elle se contente alors de ronger la cuticule du dessous des feuilles de buis tout en restant bien camouflée. Le début des attaques se fait souvent à l'intérieur du feuillage du buis, ce qui la rend très difficilement décelable. Après la première mue, au deuxième stade, les chenilles rongent le dessus et le dessous des feuilles plus coriace. C'est à ce stade-là que l'on commence à voir plein de

fils dans les buis. Ce sont des fils de soie que les chenilles tissent pour se protéger et circuler entre les branches. Les chenilles sont capables d'avancer ou de reculer très rapidement à la moindre alerte. C'est également à ce moment-là que les buis commencent à avoir un aspect de « grillé ». Les feuilles étant rongées des deux côtés, elles sèchent.

Au troisième stade, les mandibules ont bien grossi et les chenilles sont capables de dévorer les feuilles entières en les attaquant par le côté.

Au bout de 1 mois de vie, les chenilles atteignent leur taille maximale de 4 cm. Elles vont alors commencer par s'immobiliser un temps, puis se métamorphoser en chrysalide au sein des feuilles et brindilles restantes. Les chrysalides récentes sont vertes puis virent au brun marbré avec l'âge. Trois semaines plus tard, les papillons éclosent et le cycle redémarre immédiatement.

La pyrale du buis peut se reproduire quasiment toute l'année tant que la température le lui permet. Son activité ne cesse que par temps vraiment froid. Le cycle d'œufs à œufs est de 2 mois.



*chenille stade 2*

La pyrale du buis a un cycle non stop toute l'année avec tout de même un gros ralentissement de novembre à mars. Ne croyez pas que ce gentil papillon va disparaître avec l'hiver, ce serait trop simple.

Avec l'arrivée des froids de l'hiver, le rythme se calme. Une bonne partie des chenilles du stade 3 et 4 vont mourir. Les plus jeunes chenilles vont se tisser un joli cocon pour passer l'hiver et reprendre en mars-avril alors que les chrysalides vont attendre tranquillement le mois de mars pour éclore.

## Comment lutter ? Avec quoi ?

Les premiers symptômes sont visibles à la base des arbustes : les feuilles sont décapées. Il ne reste que des filaments blancs. Il faut tailler les parties infestées et enlever les chenilles très vite. Les déchets doivent être brûlés.

Pour enrayer la propagation, on peut aussi utiliser un produit biologique à base de ***Bacillus thuringiensis***. Ce traitement agit seulement sur les jeunes chenilles. Il faut l'appliquer uniformément par pulvérisation sur l'arbuste par temps calme et sec. Autre inconvénient : le produit détruit les chenilles de toutes les espèces de papillons présentes sur le buis.

Le premier réflexe des personnes concernées est bien souvent de se jeter sur le premier insecticide chimique à leur portée et d'en asperger copieusement leurs buis. Ce traitement pyrale du buis est certes efficace, je dirais même trop efficace. Les chenilles vont bien mourir, mais tout ce qui se trouve autour également, et pendant longtemps car ces produits ne sont pas bio-dégradables. Votre environnement immédiat va en pâtir et probablement que votre santé aussi. A l'opposé, d'autres ne veulent mettre aucun traitement et font un ramassage manuel des chenilles. Si vous avez un tout petit buis, ça peut faire, mais si vous avez plusieurs buis ou des gros ou même une haie, jamais vous ne vous en sortirez.

Donc il n'y a pas de mystère, **il faut traiter mais avec un produit biologique, naturel et sélectif** mais pas n'importe lequel.

Si par exemple vous traitez avec un produit à base de pyrèthre végétale, c'est naturel et biodégradable, mais pas du tout sélectif. La pyrèthrine tue tout les insectes par contact (et agit même sur les poissons – attention à vos bassins !) et donc **a un effet dévastateur sur les bons insectes de votre jardin et tous les animaux à sang froid.** Donc la **pyrèthine est à éviter.**

## Un traitement efficace contre la pyrale du buis.

**Le traitement pyrale du buis naturel efficace est le bacillus thuringiensis**, et plus précisément le bacillus thuringiensis Kurstaki. C'est une bactérie, qui une fois ingérée par les chenilles, s'attaque à leur système digestif. La chenille cesse alors de manger et meurt en quelques jours. Ce traitement ne tue que les chenilles et pas les autres insectes des alentours, ni les papillons, même pas les papillons de la pyrale. **Vous pouvez le trouver très facilement en jardinerie.** Ne demandez pas forcément un produit spécial pour la pyrale du buis ( car vous risquez de le payer plus cher) mais demandez tout simplement du **bacillus thuringiensis Kurstaki** pour tuer les chenilles.

## Comment traiter la pyrale du buis ?

Le traitement pyrale du buis à base de bacillus thuringiensis doit être pulvérisé sur toute la surface de vos buis en ayant garde de bien mouiller également le dessous des feuilles soit en fin de journée soit par jour nuageux (mais sans pluie).

Bien évidemment, ne traitez que si vous voyez des chenilles, un traitement préventif ne sert strictement à rien car ce bacillus a une durée de vie très courte une fois pulvérisé.

Vous devez refaire un traitement 8 jours après au cas où quelques chenilles auraient réchappé au premier passage. Si vous ne faites pas ce deuxième passage, il y a de forte chance qu'il reste quelques chenilles qui vont ravager vos buis.

Une fois vos buis débarrassés de ces sales chenilles, l'affaire n'est pas close pour autant. Les papillons de la pyrale du buis ont de fortes chances de revenir pondre et donc il va falloir surveiller ça de près.

Pour ce faire je vous conseille de **mettre un ou des pièges à phéromones**. Ce sont des pièges pour capturer les papillons mâles.



*piège papillon pyrale du buis*

Ces pièges se trouvent en jardinerie ou facilement sur internet. Avec ce système vous allez non seulement savoir quand les papillons de la pyrale du buis seront de retour, mais en plus vous allez capturer une petite partie des mâles et donc réduire la ponte (seulement si l'invasion n'est pas trop forte).

Bien entendu ces pièges ne sont d'aucune utilité si vous voyez déjà des nuées de papillons le soir et de plus, ils seront très vite saturés.

Les papillons pondent juste quelques jours après l'accouplement, il est donc conseillé de retraiter vos buis environ 8 jours après l'arrivée des papillons, il y a sûrement déjà des petites chenilles, même si vous ne les voyez pas vraiment.

# LE PORTRAIT

Dans cette rubrique, nous avons pour habitude de mettre à l'honneur des bénévoles d'associations, des artistes, des écrivains, etc...

Nous avons souhaité pour cette édition vous parler de personnes discrètes qui accompagnent les familles catholiques au moment du deuil.

Elles sont au nombre de 4 sur Saint-Aupre : **Lucienne Allegret, Marthe Pesenti, Marie-France Charrat, Renée Perrin.**

Une autre personne **Catherine Chamarier**, quant à elle, accompagne et prépare les familles pour les baptêmes, les mariages.



Catherine Chamarier aide à la préparation des baptêmes et des mariages

Ces 5 personnes font partie de l'équipe de la paroisse Notre Dame de Vouise.

Parmi ces 4 personnes plus particulièrement en charge des décès, certaines ont débuté en mai 1996. Au début elles étaient accompagnées et pilotées par Maurice Bourgeois et Joseph Riondet tous deux décédés.

Leur tâche n'est pas aisée.

Pour recevoir, écouter, réconforter des familles endeuillées il faut être formé, et il faut aussi faire preuve de beaucoup d'empathie, et de l'empathie elles en ont !

Lucienne est contactée par les pompes funèbres ; elle est mise en relation avec la famille pour la préparation des funérailles.

Il faut savoir que les prêtres peuvent aussi officier pour les funérailles les mercredis et vendredis. Pour cela il faut se renseigner auprès de la maison Saint-Pierre à Voiron.

La mort d'un proche est une étape douloureuse. Elle pose beaucoup de questions sur le sens de la vie et de la mort. Elle nécessite l'organisation de la célébration des obsèques.

C'est donc cette petite équipe qui va procéder à l'organisation de la célébration des obsèques.

Ainsi, pourra être prise en compte l'histoire de la famille et la personnalité de celui ou celle qui est décédé.

C'est un moment très fort pour le bénévole, car c'est souvent la première fois depuis le décès que les parents du défunt prennent le temps de s'asseoir et de parler du disparu. Il faut laisser s'exprimer la famille autant de temps qu'il le faut, sachant que cette description de l'être perdu est une première étape pour faire leur deuil.

Il n'est pas rare que ces personnes en souffrance se livrent spontanément et déposent leur fardeau. Elles ne se confient pas seulement sur le deuil mais également sur leur passé.

La fin de la rencontre est consacrée à la préparation de la célébration : « On choisit les textes et les chants avec les membres de la famille » explique Lucienne.

Les familles prennent conscience qu'elles sont accueillies par une communauté paroissiale. Cela les met à l'aise, surtout que les laïcs les comprennent bien car ils ont souvent vécu des situations similaires.

Lucienne, Marthe, Marie France et Renée lancent un appel à la population saintauprienne : elles aimeraient être rejointes par quelques personnes qui pourraient les seconder.

**Alors si vous avez un peu de temps n'hésitez pas à appeler l'une d'entre elles ! Vous serez accueilli(e) à bras ouverts !**



Lucienne Allegret, Renée Perrin, Marthe Pesenti Marie-France Charrat pour les préparations des funérailles


## **Appel à photos de crèches**

L'équipe confectionnant les crèches de Saint-Aupre, souhaite regrouper les photos de ses réalisations.

Les années recherchées sont : 1997 – 1998 – 2000 – 2001 – 2002 – 2003 – 2004 – 2005 – 2006

Si vous en possédez (ou si vous avez connaissance de personnes en possédant) merci de bien vouloir contacter le 04.76.06.07.52 ou le 04.76.06.01.94

## INFOS DIVERSES



www.letourdelsere.com

# LE TOUR DE L'ISÈRE

Voyage de transition(s)

## CloTOUR DE L'ISÈRE

**CIRQUE DE ST-MÊME (CHARTREUSE) // 27 AOÛT 2017**


**8h - Y a Rando collective // Prévoir équipement de rando et piqueunique**  
**16h - Y a Apéro musical // Prévoir un estomac et des oreilles au moins**

Porté par un collectif d'amateurs et de professionnels de la montagne, le Tour de l'Isère est une aventure humaine qui consiste à parcourir à plusieurs et dans son intégralité toute la frontière du département de l'Isère (c'est long, croyez nous...).

Cette longue méditation sportive autour des enjeux de la transition énergétique et sur la possibilité d'un voyage poétique, sans énergie fossile ni pesticide, depuis le pas de sa porte, jusqu'au pas de sa porte a débuté collectivement au printemps 2016.

Le Tour de l'Isère sera clôturé collectivement au cirque de Saint-Même le dimanche 27 août 2017. Rejoignez-nous ! Participez au Tour de l'Isère ! Ça va être bien...

// Réservation souhaitée, gratuit, chacun doit apporter ses repas et son matériel de rando  
// Plus d'infos sur [www.letourdelsere.com](http://www.letourdelsere.com) - 06 72 16 33 31 - [www.letourdelsere.com](http://www.letourdelsere.com)



**18  
23**  
JUILLET 2017

ST PIERRE DE CHARTREUSE (ISÈRE - FRANCE)

Le festival Rencontres Brel devient

# LE GRAND SON

un écofestival en Chartreuse

SCÈNE DÉCOUVERTE  
MUSIQUE ÉCARTÉE  
DU 18 AU 23

FESTIVAL DE RUE  
"de l'imaginaire"

CONCERTS  
RECONNAISSANCE  
RÉUNIONS

**Festival Le Grand Son (ex-rencontres Brel)**  
Du 18 au 23 juillet à Saint-Pierre de Chartreuse

**Le Festival Rencontres Brel a 30 ans** cette année et un nouveau nom ! Le Festival le Grand Son.

Retrouvez l'ensemble de notre programmation et nos tarifs sur le [www.legrandson.fr](http://www.legrandson.fr)

Pour cette édition le festival recherche des bénévoles  
Vous êtes motivés pour rejoindre l'aventure du Grand Son ?

Alors contactez vite le festival au 06 17 51 17 03 ou par mail à [assistantprod@legrandson.fr](mailto:assistantprod@legrandson.fr)

# INFOS DIVERSES

**C**ollectif DEMAIN : des citoyens en mouvement !

## MARCHÉ 100% GRATUIT

**Samedi 30 septembre de 9h à 13h dans la cour de la mairie de Saint-Etienne de Crossey,**

Venez participer au 1er marché 100% gratuit !

De 8h à 10h donnez ce qu'il vous plaît :  
Vaisselle, petit électroménager, livres, disques, vêtements, chaussures, accessoires, sacs, jouets...

En cas de météo incertaine, annulation et reprogrammation.



Groupe Solidarité Collectif DEMAIN

## AUTOSTOP ORGANISÉ À PARTIR DU 9 SEPTEMBRE

**Et si on ne descendait plus tout seul à Voiron !**

**L'auto-stop organisé sera bientôt en place dans notre commune**

### **Qu'est-ce que l'auto-stop organisé ?**

- ✓ Un réseau de participants : conducteur, piéton ou les deux
- ✓ Les voitures signalées (macarons spécifiques)
- ✓ Les cartes d'adhésion
- ✓ Les points de prise signalés par des panneaux
- ✓ Pas de rendez-vous

### **Pas de compensation financière :**

- ✓ Favoriser la mobilité
- ✓ Renforcer le lien social et la solidarité
- ✓ Faire un petit geste écologique



### **Démarrage prévu le 9 septembre :**

**Si vous souhaitez vous préinscrire en tant que conducteur ou passager, ou les deux, merci d'envoyer un email à [autostopcrosssey@gmail.com](mailto:autostopcrosssey@gmail.com)**

Groupe transport du Collectif Demain

## **P**AYS VOIRONNAIS

### RUPTURE DE SACS COMPOSTABLES

Nous n'avons plus de sacs compostables à vous distribuer en mairie et le Pays Voironnais n'est pas en mesure de nous approvisionner avant quelques semaines.

Le Pays Voironnais vous invite à utiliser les sacs compostables des rayons fruits et légumes des supermarchés en attendant le réapprovisionnement en mairie.

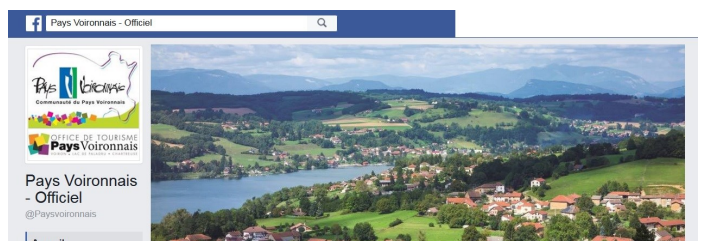


### LE PAYS VOIRONNAIS EST SUR FACEBOOK !

**C'est officiel ! La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais est désormais sur Facebook ...**

Venez "liker", partager notre page "Pays Voironnais - Officiel" et découvrir toutes les actualités du Pays Voironnais : <https://www.facebook.com/Paysvoironnais/>

Au programme : Balades et tourisme, événements culturels, mobilités, environnement, informations pratiques, conseils et astuces... En bref, de l'actu et encore de l'actu, on vous dit tout ou presque sur l'ensemble des services proposés par la collectivité.



# A VOS AGENDAS !



## Septembre

**Lundi 4**  
**Rentrée des classes**

**Samedi 23 et Dimanche 24**  
**Foire aux Chèvres**



## FERMETURE ÉTÉ DU CABINET INFIRMIER DE SAINT-ETIENNE DE CROSSEY

La permanence infirmière assurée au cabinet de 8h30 à 9h sera **fermée du 22 juillet au 20 août 2017**.

Pendant cette période les soins seront assurés à domicile après prise de contact par téléphone au **06 86 27 79 69**.

La permanence ouvrira aux horaires habituels (8h30-9h) le **lundi 21 août 2017**.



*St Etienne de Crossey*

## Septembre

**Lundi 4**  
**Rentrée des classes**

**Vendredi 8**  
**Forum des associations**  
18h-21h à la mairie

**Samedi 9**  
**Auto-stop**  
Collectif Demain

**Samedi 30**  
**Gratifieria**  
Collectif Demain  
9h-13h cour de la mairie

**Fin septembre**  
**Inauguration saison culturelle**

**A noter :**  
**Dimanche 1er octobre**  
**Rallye Gourmand-**  
Comité Jumelage



*Saint Nicolas de Macherin*

## Juillet

**Samedi 22 et dimanche 23 juillet**  
**Fête du village**

## HORAIRE ÉTÉ DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-ETIENNE DE CROSSEY

A partir du 14 juillet et jusqu'au 28 août 2017, les horaires d'ouverture du bureau de Poste seront :

Lundi fermé

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h.

Samedi de 8h30 à 12h

Horaires habituels à partir du 29 août 2017.



## HORAIRE ÉTÉ BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ETIENNE DE CROSSEY

Du lundi 10 juillet au jeudi 31 août inclus :

Lundi 18h-20h

Mercredi 17h-19h

Jeudi 15h-17h

**Fermeture du 1er au 15 août**

Pour connaître le **médecin de garde appeler le 15**

Pour connaître les **pharmacies de garde composer le 39 15** (0,34€/min).

## **Le Petit Monde de Saint-Aupre n°122**

Directeur de Publication :

Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

**Comité de rédaction :** Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider

## **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :**

**Lundi : 16H00 - 19H00**

**Mardi : 13H30 - 17H45**

**Jeudi : 13H30 - 17H45**

**Tel : 04 76 06 01 06**

**Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre**

**Email : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)**